

Stéphane Rossini

Vice-président du Conseil national

Le temps d'une vraie politique familiale

Après deux votations consacrées à la famille en 2013 (article constitutionnel et initiative fiscale) et le rejet de ces propositions, une question émerge : quelle politique familiale pour la Suisse ? C'est que, dans la pure tradition fédéraliste et fortement influencés par le principe de subsidiarité, Parlement et Conseil fédéral rechignent depuis des années à empoigner franchement la question de la politique familiale.

Pourtant, en regard des défis démographiques, des transformations de la cellule familiale, des conditions de conciliation entre travail et famille, de la réalisation d'une égalité de traitement effective entre femmes et hommes ou des nombreuses disparités socio-économiques qui nécessitent des mesures de soutien financier, une politique familiale globale et cohérente fait sens.

Après le trop long accouchement du congé maternité, après la douloureuse harmonisation des allocations familiales, après la mort des prestations complémentaires pour les familles, avant l'arrêt probable du programme d'impulsion en faveur de l'accueil extra-familial, à l'heure d'un futur débat sur le congé parental, il serait temps d'oser repenser la politique familiale, lui donner un sens, un cadre et une cohérence.

Car, les enjeux sont importants et les défis nombreux. Les familles de ce pays sont très inégalement traitées selon leur domicile. En terme de justice sociale, cette situation est discutable. Pour autant, les Chambres fédérales ne s'en émeuvent pas. En Valais, rien n'est acquis non plus. La réduction des bourses d'étude a été évitée de justesse ; par contre, les subventions d'assurance-maladie ont été diminuées de 8 millions de francs ! Une mesure antisociale, qui frappera directement les familles.

Dans son rapport 2004, le Conseil fédéral pointait du doigt un certain nombre de lacunes : cloisonnements institutionnels et manque de coordination entre Confédération, cantons et

communes ; absence d'objectifs et de moyens communs ; approches partielles et disparités de prestations ; faible solidarité publique. Il n'en tira cependant aucune conséquence concrète et ne formula aucune proposition.

Inscrire la politique familiale comme un enjeu fondamental de société implique dès lors d'asseoir sa légitimité et d'accepter d'en tenir compte dans les politiques publiques. Bien plus que d'idéologies, notamment conservatrices, le pragmatisme doit prévaloir pour permettre à nos familles de se développer harmonieusement, sans imposer aux femmes pour seule perspective les fourneaux ou sans tolérer la précarité qui frappe nombre d'entre elles.

Voilà un défi qu'il nous incombe de relever. Le Conseil fédéral devrait y jouer un rôle majeur, au-delà des mêlées parlementaires. A lui d'établir les faits et de donner les impulsions nécessaires pour tracer les contours d'une Politique Familiale moderne, répondant aux enjeux des familles du 21ème siècle.

[Retour](#)